

Développement durable

La structuration de la gouvernance est primordiale pour le DD et sa mise en actions

Publié le 22/01/15 - 20h32 - HOSPIMEDIA

Il a été démontré lors d'une journée organisée par l'Anap que le développement durable n'a plus à faire ses preuves dans le monde de la santé. Mais les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui sont parvenus à impulser la dynamique ont tous mis en place une gouvernance en la matière et l'ont notamment structurée.

L'Agence nationale d'appui à la performance (Anap) peut se targuer de la réussite de sa première journée nationale dédiée à la responsabilité sociétale des établissements de santé et médico-sociaux organisée ce 22 janvier à Paris puisque l'amphithéâtre de l'Asiem a manqué de places pour accueillir tous les participants. Un succès qui témoigne de l'intérêt de cette thématique, a souligné dans son discours introductif le directeur général de l'Agence, Christian Anastasy. Car le développement durable (DD) est désormais, ce qui est moins vrai pour la responsabilité sociétale environnementale (RSE), l'un des piliers de la stratégie d'une majeure partie des établissements de santé publics et privés et, dans une moindre mesure, des établissements sociaux et médico-sociaux.

Consensus des fédérations

Ce sujet du DD fait d'ailleurs consensus dans le monde de la santé puisque, comme un symbole fort, les six fédérations (FHF, FHP, Fehap, Unicancer, Uniopss et **Fnaqpa***) étaient réunies autour d'une table ronde pour porter d'une même voix le message de leur engagement et rappelé leurs différentes initiatives (lire encadré). De même, Laurent Setton, haut fonctionnaire au DD aux ministères sociaux, a indiqué que la politique publique et de santé publique "*doit contribuer à un environnement plus sain, la qualité de vie au travail, au travers de la RSE et de la responsabilité sociétale des organisations (RSO), et une consommation plus responsable*". Et de rappeler par ailleurs que le futur projet de loi de Santé intégrera un volet environnement comme ce qui a été annoncé lors de la dernière Conférence environnementale (lire ci-contre). Mais, pour que ces thématiques de DD et de RSE-RSO passent du discours à l'action, il convient de s'appuyer sur une gouvernance solide.

Structuration de la gouvernance

Comme l'a indiqué Laurent Setton, "*le DD ne doit pas être un être un complément d'âme mais fait désormais partie intégrante de notre cœur de métier*". Et, au-delà d'avoir un dirigeant impliqué, la gouvernance doit être structurée. À différentes échelles, les CHRU de Lille et le CH d'Alès-Cévennes (Chac) ont par exemple progressivement structuré leurs instances autour de cette notion. Ainsi, pas à pas, le CHRU de Lille a créé une gouvernance spécifiquement dédiée au DD, établi une charte DD, installé un comité stratégique et mis en place une délégation DD, a expliqué Philippe Vandewoestyne, directeur management de risques de l'établissement nordiste. De son côté, le Chac a également mis en place au sein de ses instances une politique dédiée ainsi que des référents sur le terrain pour poursuivre la dynamique engagée par le label haute qualité environnementale (HQE) obtenue par l'hôpital, a précisé Delphine Carrière, directrice des ressources logistiques et techniques au CH. Une autre démarche a été suivie au sein de l'Association Emmaüs-Diaconesses de Strasbourg, qui compte dans son pôle sénior trois Ehpad et une résidence foyer-logement. Ainsi, Stéphane Buzon, directeur général, a expliqué être d'abord parti des actions de terrain pour en venir à structurer la gouvernance en matière de DD. L'arrivée en 2012 d'un stagiaire éco-conseiller dans le but de poursuivre les initiatives et amplifier la démarche a notamment changé la donne. Son embauche a permis de faire connaître et de communiquer sur les initiatives de l'Association auprès de ses partenaires par exemple. Une formation DD a dans ce cadre été proposée aux salariés pour leur permettre d'évoluer dans ce projet et d'en être les porteurs, a ajouté Stéphane Buzon. Il n'existe pas de forme idoine de la gouvernance en DD, a souligné Myriam Merad, directrice de recherche à l'Ineris et pilote d'un groupe de travail sur ce sujet, mais il s'agit avant tout d'un équilibre entre la mobilisation de la direction interne, celle du collectif et le fait que tout le système tienne.

Une nouvelle convention bientôt signée

Les six fédérations ont travaillé avec les ministères sociaux et de l'Environnement sur l'écriture d'une nouvelle convention à l'image de celle qui a été signée en 2009. À l'époque, cette convention a permis d'envoyer un signal fort d'engagement du monde de la santé en faveur du DD. Elle portait, a rappelé F. Martel, responsable DD à la FHF, sur de grands objectifs destinés à encourager les établissements dans cette voie. Actualisé, ce nouvel "outil politique" devrait appuyer les démarches en DD et en RSE-RSO. Cette convention, a indiqué Laurent Setton, est actuellement en phase d'aboutissement et devrait être prochainement signée officiellement par les fédérations et les ministères concernés.

Géraldine Tribault

* La Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (Fehap), la fédération Unicancer, Unir les associations pour développer les solidarités en France (Uniops) et **la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)**.

Tous droits réservés 2001/2014 — HOSPIMEDIA